



Les espèces d'intérêt communautaire sur le territoire champardennais



Vertigo de Des Moulins
Vertigo moulinsiana (Dupuy, 1849)

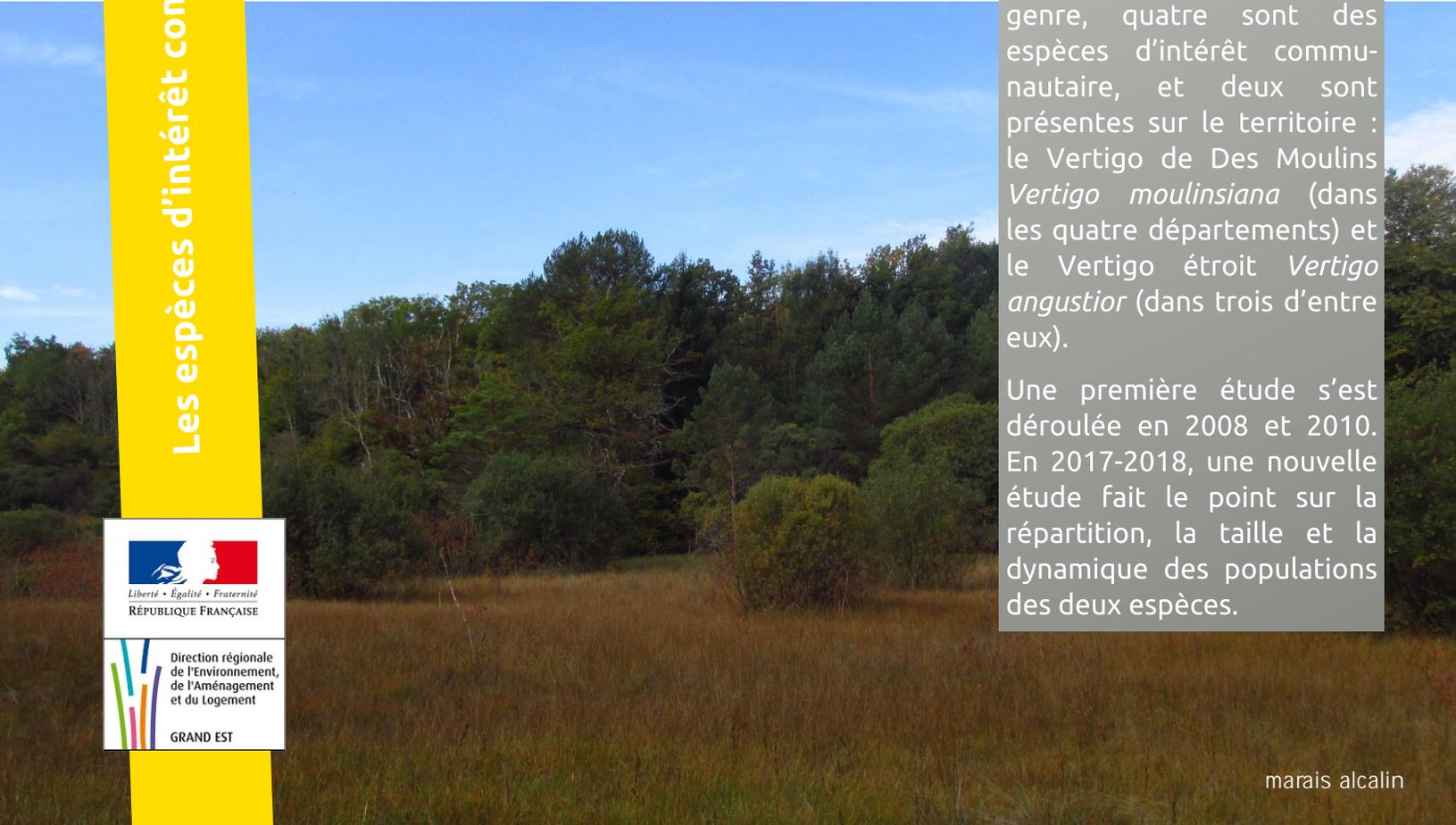
Vertigo étroit
Vertigo angustior Jeffreys, 1830

roselière



Le territoire champardennais abrite plusieurs espèces de mollusques du genre *Vertigo*, minuscules escargots souvent inféodés aux zones humides. Dans ce genre, quatre sont des espèces d'intérêt communautaire, et deux sont présentes sur le territoire : le Vertigo de Des Moulins *Vertigo moulinsiana* (dans les quatre départements) et le Vertigo étroit *Vertigo angustior* (dans trois d'entre eux).

Une première étude s'est déroulée en 2008 et 2010. En 2017-2018, une nouvelle étude fait le point sur la répartition, la taille et la dynamique des populations des deux espèces.



marais alcalin





tuffière



bois humide



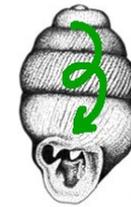
étang

Attention !

On peut confondre nos Vertigos avec plusieurs autres petites espèces ; une fois établi le sens d'enroulement de la coquille, il faut bien observer sa taille et sa forme, notamment les 'dents', petites protubérances qui défendent son ouverture (les numéros renvoient au schéma ci-dessous).

Vertigo moulinsiana ressemble à la Columelle édentée *Columella edentulata* **1** très fréquente dans les zones humides mais qui ne possède pas de 'dents' ; le Vertigo des marais *Vertigo pygmaea* **2** et le Vertigo strié *V.substriata* **3** en possèdent deux en haut (les dents 'pariétales') ; le Vertigo commun *V.antivertigo* **4** est, lui, plus petit (moins de 2 mm).

Vertigo angustior peut être confondu avec le Vertigo inverse *Vertigo pusilla* **5** mais il s'en distingue par le nombre de dents, moins nombreuses, la striation plus marquée, plus serrée et plus régulière, la spire plus convexe, une « lèvre » ('péristome') plus large et réfléchie... mais également par son écologie : le Vertigo inverse affectionne plutôt les lieux secs (pelouses, murets, litière des bois) tandis que le Vertigo étroit est inféodé aux zones humides.



dextre ou sénestre ?

Vertigo moulinsiana

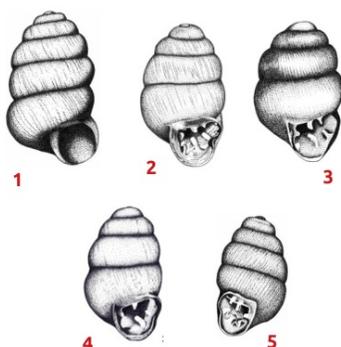
Le Vertigo de Des Moulins possède une coquille qui mesure 2,2-2,7 mm de long pour 1,5 mm de large ; elle est **dextre** (enroulée vers la droite), de couleur brun-rougeâtre translucide, avec des stries visibles ; l'ouverture est plutôt triangulaire, avec **quatre-cinq "dents"** bien développées (une en haut, une à gauche, deux en bas).

Cette espèce vit essentiellement sur les tiges et parfois les feuilles des grandes plantes des **zones humides**, comme les roseaux (dans la **roselière** ou **phragmitaie**), le marisque (**cladiaie**), les grandes laïches (**caricaie**) ; elle descend rarement dans la litière et semble préférer un substrat longuement inondé. Elle se nourrit probablement de micro-végétaux et de micro champignons qui croissent eux-mêmes sur les tiges.

Vertigo angustior

La coquille du Vertigo étroit, mesure 1,8 mm de long pour 0,9 mm de large. La coquille est **sénestre** (enroulée vers la gauche), brun-clair, avec de fortes stries obliques, des spires très convexes, et **deux "dents"** étroites supérieures (et trois autres moins visibles en bas).

Cette espèce vit dans différents types d'habitats et même de microhabitats (de minuscules surfaces, ce qui rend sa recherche plus difficile encore), mais souvent dans la **litière** (débris des végétaux et d'autres organismes) des **zones humides** : **roselières** (ou **phragmitaies**), végétations de laïches (**caricaies**), et en particulier les marais alcalins à petites laïches ; elle grimpe occasionnellement sur les tiges. Sur le littoral on peut la trouver dans les végétations des arrières-dunes.



Les deux espèces sont plutôt **rare**s en France comme en Europe. Bien que leurs écologies soient encore mal connues, on sait que ces espèces sont menacées, notamment par la dégradation ou la destruction de leur habitat, à savoir les **zones humides** (et en particulier les marais).

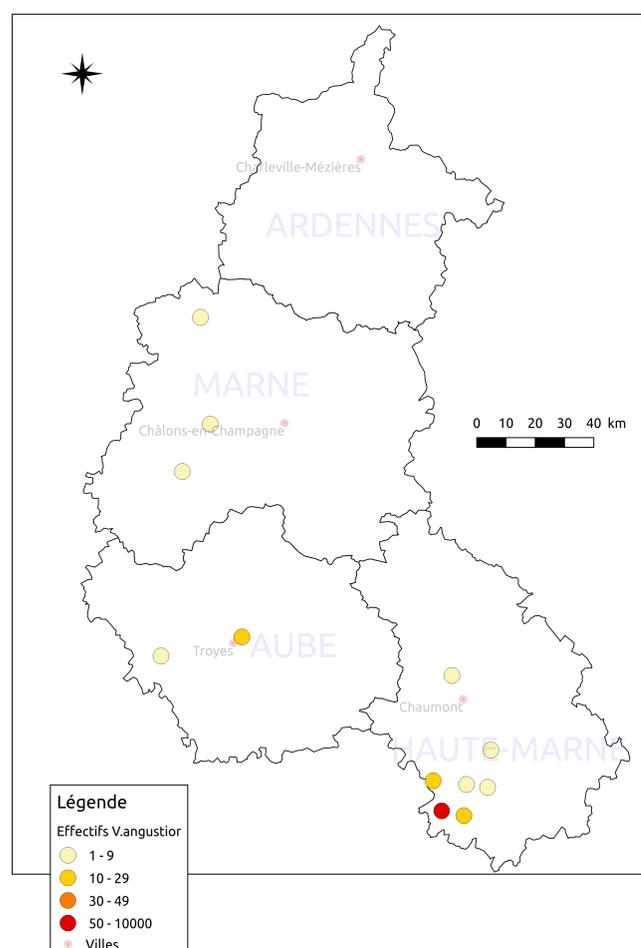
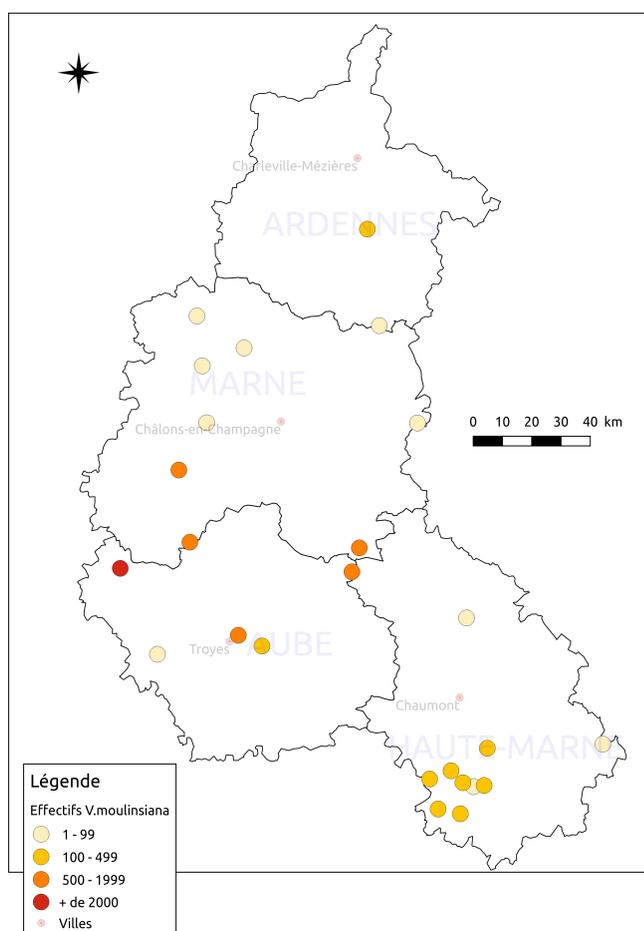
V.moulinsiana se retrouve dans de nombreux types de zones humides, et *V.angustior* semble plutôt cantonné aux anciens marais préservés.

Les inventaires et les résultats

En 2008 et 2010, une première campagne d'inventaire avait été menée par **Olivier Hesnard**. Dix ans après notre étude met à jour les connaissances et permet une première évaluation de l'évolution des populations sur cette période.

Le protocole est long et fastidieux : après avoir sélectionné les habitats réputés favorables aux espèces, on procède au **battage** de la **végétation** dans un bac, puis au dénombrement des individus de toutes les espèces ; on répète l'opération sur des points à intervalle régulier choisis à l'avance. Un **prélèvement de litière** est également effectué, qui sera analysé au laboratoire : il sera séché, puis tamisé, et toutes les espèces présentes seront également inventoriées et comptabilisées. Enfin, un grand nombre de **variables** est noté : météo, données stationnelles, habitats, etc.

Nous avons ainsi fait **plus de 1000 relevés** dans **32 sites** (sites Natura 2000 ou ZNIEFF). Nous avons trouvé *Vertigo moulinsiana* dans 25 sites et *Vertigo angustior* dans 12 sites. Ils sont ensemble dans 11 sites.



En un point comme en 1000 !

La situation semble bonne, mais à y regarder de plus près, *Vertigo moulinsiana* a été 'contacté' 360 fois, soit 34,68 % de nos inventaires, ce qui n'est finalement pas beaucoup ! *Vertigo angustior*, quant à lui, est présent sur 48 relevés, soit 4,62 %, ce qui est encore moins ! De plus, si nous avons comptabilisé près de 8000 coquilles du premier, ce sont seulement une cinquantaine du second que nous avons pu voir ! Entre 2008-2010 et 2017-2018, les deux espèces ont gagné et perdu différents secteurs ; très synthétiquement, on peut dire que *V.moulinsiana* est plutôt stable, tandis que *V.angustior* apparaît en nette régression. Les facteurs sont divers, mais c'est généralement la détérioration de l'habitat qui est en cause, celle-ci étant souvent d'origine anthropique (destruction, pollution...).





Quelques pistes...

La région peut s'enorgueillir d'avoir sur son territoire des secteurs historiquement et écologiquement patrimoniaux : le marais de Saint-Gond ou le marais de Villechétif, les sites du plateau de Langres, les étangs du Perthois ou d'Argonne... ce sont de nombreux habitats (sources, rivières et ripisylves, marais, rives d'étangs, etc.) qui sont concernés par ces quelques pistes :

+ des **préconisations de gestion**, des actions concrètes et réalisables : éviter ou empêcher la destruction physique des habitats, veiller au bon écoulement de l'eau ; être attentif à une juste hauteur d'eau ; maîtriser l'enfrichissement qui peut "fermer" et assécher les zones humides ; limiter les dérangements divers et variés (sports nature, passages intempestifs dans les roselières) ;

+ l'**acquisition de connaissances** : nous manquons encore de données, notamment sur l'écologie ; en connaissant l'écologie on peut favoriser telle ou telle espèce de multiples manières ;

+ la **communication** et la **pédagogie**, enfin, auprès de tous et à tous les âges : les élus et les techniciens, les personnes qui vivent, travaillent, ou ont des activités sportives ou de loisir à proximité des sites naturels, les touristes, les scolaires... une plus grande familiarité avec les habitats et les espèces qu'ils abritent permet une meilleure compréhension des enjeux et facilite la concertation entre des acteurs aux pratiques différentes...



D'autres coquilles sur le territoire !

Il y a bien d'autres espèces de *Vertigos* avec ces deux-là :

V. antivertigo, *V. pusilla*, *V. pygmaea*, *V. substriata*, mais aussi plein d'autres espèces microscopiques ou non, et bien connues ou non !

Contacts utiles



Benoît Vincent (Coris)
13 rue Letort
75018 Paris
06 41 99 00 80
benoit.vincent@coris.ovh



Sylvain Vrignaud
Rue du Pont Chinard
7 Clos Joseph Laurent
03000 Neuvy
vrignaud.sylvain@free.fr
06 52 87 80 10



Nathalie Cauliez (Ecogée)
5 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire
02 38 46 51 00
info@ecogee.fr



DREAL Grand Est
Site de Châlons-en-Champagne
1 rue du Parlement - BP 80556
51022 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél : 03 51 37 60 00
Fax : 03 51 37 60 01